

taillée de douze pieds en carré. L'excavation fut continuée à la profondeur de trente-six pieds, et il fut fait une autre ouverture dans le côté septentrional de la coupole. Les fouilles ont été continuées jusqu'à la saison des pluies, et il a été trouvé plus de quatre-vingts médailles ou pièces de monnaie de cuivre, d'argent et d'or, des anneaux et des boîtes contenant des liqueurs. Le lieu où elles ont été trouvées est très probablement le site de quelque-une des villes fondées par Alexandre ou par Séleucus, dans les états de l'Asie.

LA FRANCE ET LE BELGIQUE.

Le *Morning Herald* de Londres du 1er Février contient ce qui suit :— Dans la Chambre des Députés de France, les 27 et 28 Janvier, Mr. Mangin demanda aux ministres d'expliquer leur politique à l'égard de la Belgique et de la Pologne. L'invitation fut acceptée, et il s'en suivit une intéressante et importante discussion. Mr. Mangin accusa le ministère de trahir les Belges en faveur de la Sainte Alliance—d'intervenir dans leur choix d'un roi et leur projet cheri de réunir leur pays à la France. Cela était d'autant moins généreux que la seule faute des Belges était d'avoir imité la France en se déclarant indépendans. Il accusa aussi les ministres au sujet des affaires de la Pologne.

Le général répondit en homme habile ; il rappella à la chambre les preuves de bienveillance que la France avait déjà données aux Belges, en les sauvant de l'invasion des troupes de la sainte-alliance, en recevant leurs envoyés, en leur assurant la neutralité européenne sur le même pied qu'aux Suisses, et enfin en faisant cause commune avec eux contre la famille des rois. Il nia que les Belges fussent unanimes à désirer une union avec la France, et dit que la conduite qui avait été tenue par rapport au duc de Leuchtemberg ressemblait plus à un avis amical, qu'à une intervention nationale. La France, continue-t-il, a de grands droits à la reconnaissance de la Belgique, et ce n'est pas prendre une trop grande liberté que de demander une voix, surtout quand on nous consulte sur la forme de gouvernement que devrait adopter une nation aussi proche de nous.

Le 23 Janvier, il y eut dans le congrès de la Belgique des débats très animés. On y fit lecture de la réponse du gouvernement français, qui refuse la couronne pour le fils de Louis Philippe, et s'oppose à ce que le duc de Leuchtemberg soit nommé roi. MM. Lebeau, Denean, Robaulx et autres, dans des discours éloquents et animés, nièrent que la France eût le droit d'intervenir dans le choix de leur souverain futur.